

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 9 février à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} février 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :

Présents : Mmes, MM. – Christel AVIGNON-BELKHIR – Agnès BELLAGAMBA - Richard BLETON - Damien BRUNET - Yves CHAREYRE – Laurence DELBECQ – Amandine JAMY – Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE – Georges VELUIRE

Procurations : Mme Nadine CHOCRAUX à Mme Agnès BELLAGAMBA – M. Philippe COLORICCHIO à Mme Christel AVIGNON-BELKHIR – M. Dominique ESCURE à M. Yves CHAREYRE – Mme Odile LABROY à Mme Amandine JAMY – M. Vincent LACAZE à Mme Laurence DELBECQ

Secrétaire de séance : Mme Laurence DELBECQ

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du Conseil municipal :

- **DIA : Non usage du droit de préemption pour 3 DIA** : 10 Chemin de Vacarot – 260 Rue des Tilleuls – 80 Route de Moras

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2021

Votants : 18 Pour : 18

Arrivée de Mme Laure RENAUD

DEMANDES DE SUBVENTION (DETR, DSIL, DEPARTEMENT, REGION)

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE MATERNELLE

Le projet concerne le changement de l'ensemble des menuiseries bois vieilles de 30 ans en menuiseries alu à rupture de pont thermique avec double vitrage.

Le montant des travaux s'élève 99 463.00 € HT + 10 % d'imprévus, soit un total de 109 409 € HT.

Il convient d'approuver le projet et de détailler le plan de financement.

Etat (DETR ou DSIL) subvention sollicitée de 27 352 €,

Conseil Départemental subvention sollicitée de 27 352 €

Région subvention sollicitée de 32 823 €,

Total subventions = 87 527 € HT.

Apport de la collectivité, autofinancement sur fonds propres = 21 882 € HT.

Votants : 19 Pour : 19

RENOVATION ENERGETIQUE GYMNASE

Le projet concerne le changement des menuiseries en acier simple vitrage en menuiseries alu à rupture de pont thermique avec double vitrage, isolation de la toiture et des plafonds.

Le montant des travaux s'élève à 122 003 € HT + 10 % d'imprévus, soit un total de 134 203 € HT.

Il convient d'approuver le projet et de détailler le plan de financement.

Etat (DETR ou DSIL) subvention sollicitée de 33 551 €,

Conseil Départemental subvention sollicitée de 33 551 €,

Région subvention sollicitée de 40 261 €,

Total subventions = 107 363 € HT.

Apport de la collectivité, autofinancement sur fonds propres = 26 840 € HT.

Votants : 19 Pour : 19

RENFORCEMENT RESEAU BT POSTE CHAMPCOUIER

Rapporteur : M. Ludovic LACROIX

Il est exposé ce qui suit :

Le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la Commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Renforcement du réseau BT à partir du poste CHAMPCOUIER par mutation du poste de 160 à 400 kva.

Dépense prévisionnelle HT	70 451.90 €
---------------------------	-------------

Dont frais de gestion : 3 354.85 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED	70 451.90 €
------------------------------------	-------------

Participation communale	Néant
-------------------------	-------

Il est proposé d'approuver le projet.

Votants : 19 Pour : 19

INSTAURATION DU TEMPS PARTIEL

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Le projet de délibération instaurant le temps partiel dans la collectivité, évoqué précédemment, a été validé par le Comité Technique Départemental.

Il est proposé de l'approuver.

Votants : 19 Pour : 19

RETRAIT DELIBERATION ATTRIBUTION D'UN CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

Par courrier en date du 9 décembre 2021 Madame la Préfète nous demande de bien vouloir retirer la délibération du 13 octobre 2021 au motif qu'il convient que la délibération précise l'identité et la qualité des agents concernés ainsi que les montants respectifs de ces aides.

Il est proposé de retirer ladite délibération.

Votants : 19 Pour : 19

DEMANDE DE SUBVENTION DES RESTAURANTS DU COEUR

Rapporteur : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

Il est exposé ce qui suit :

Les Restaurants du cœur « Les Relais du Cœur de la Drôme » nous ont adressé une demande de subvention pour la 37^{ème} campagne d'hiver.

Il est proposé de verser la même subvention qu'en 2021 soit 100 €.

Votants : 19 Pour : 19

INSCRIPTION DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Nous devons nous acquitter d'une facture auprès de l'ONF pour la contribution à l'hectare 2022 d'un montant de 141.53 €.

Il est proposé d'inscrire ces crédits avant le vote du budget primitif.

Votants : 19 Pour : 19

VENTE LUSTRES PAR LOT

La question est reportée à une date ultérieure.

CONSEILS MUNICIPAUX 2022

Les conseils municipaux auront lieu le 2^{ème} mercredi de chaque mois, sauf pour celui de juillet qui aura lieu le mercredi 20.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

PARRAINAGE ELECTION PRESIDENTIELLE

M. le Maire informe l'assemblée qu'il ne parrainera personne.

VOIRIE

Les passages piétons route de Moras et vers la maison de santé n'ont pas été refaits suite aux travaux du Département. Il convient de voir pour les repositionner.

REUNION CULTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le cinéma qui a été annulé en 2021 pour cause de météo sera reconduit cette année. La date n'est pas connue.

Un projet autour du livre va être organisé.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le 3^{ème} conseil municipal s'est tenu ce jour. Le thème prépondérant est l'environnement, la propreté du village. Intervention du SIRCTOM pour le recyclage des déchets avec des jeux.

Les enfants feront le lien par la suite avec leurs classes.

INCIVILITES

Les personnes qui ont déposé des déchets à côté des ilots des écoles ont pu être identifiées grâce aux caméras. Le règlement de l'amende de 150 € sera versé à la commune.

VOIRIE

Enrobé à froid prévu pour le printemps (fermeture des centrales pendant l'hiver).

FIBRE

L'étude réalisée par la Société AXIONE durera entre 15 et 18 mois suivie des travaux pour 6 à 9 mois. Arrivée des opérateurs avec une attente de 3 mois. Arrivée de la fibre prévue pour fin 2024.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage a bien été coupé dans le village de 0 H à 4 H pour des économies, il reste la route d'Épinouze à vérifier avec le prestataire.

CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE

La Communauté de communes a organisé une campagne de thermographie pour cibler les habitations à forte déperdition d'énergie. Des aides pourront être versées pour l'isolation.

BULLETIN MUNICIPAL

Il sera distribué en fin de semaine (problème d'imprimerie).

COMMISSION SPORT

Organisation d'une réunion de travail sur l'occupation des locaux.

URBANISME

La modification simplifiée n° 3 sera validée définitivement le 14 mars.

Concernant la modification n° 1 pour la zone de Bellangeon, une réunion va se tenir avec tous les intervenants pour finaliser le projet.

ASSOCIATIONS

Présence aux assemblées générales du sport VTT TEAM, du comité des fêtes, de la bibliothèque et du patrimoine.

MARCHÉ

Un courrier a été envoyé à toutes les associations pour la tenue de la buvette. Redémarrage du marché au mois de mars, ce dernier se tiendra toujours le 2^{ème} vendredi mais à 17 h.

OFFICE DE TOURISME

Une montgolfière avec le logo de la Communauté de communes effectuera des vols sur le territoire, ainsi que des vols statiques à partir de courant mai.

ROUTE D'EPINOUBE

En attente de vérification.